

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du jeudi 03 juillet 2025  
DELIBERATION 2025\_15

Nombre de membres 10  
En exercice : 10  
Présents : 6

Excusé :  
Absents : 2  
Pouvoir : 2

Date de la convocation : 19/06/2025  
Date d'affichage : 19/06/2025

**MISE EN SECURITE DE LA RD35 : DEMANDE  
D'ABATTAGE AU DEPARTEMENT**

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi trois juillet à vingt heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude REILHES, Maire.

Présents : M. Claude REILHES, Mme Sandrine NARDI, Mme Ninoslava BOZOVIC, Mme Stéphanie GRENARD, Mme Maryse TEQUI, M. Christophe BOYER

Pouvoir : M. Didier MIRATON donne procuration à M. REILHES Claude  
M. Stéphane ROUX donne procuration à Mme TEQUI Maryse

Absents : M. Sébastien LANGE,  
M. Damien WEISSE

Secrétaire de séance : Ninoslava BOZOVIC

o O o

M. le Maire explique

Considérant que la précédente chute d'un peuplier sur un véhicule circulant sur la RD35 ayant entraîné des blessures corporelles de la conductrice et des dommages matériels considérables,

Considérant le procès-verbal de constat réalisé par EXESUD, N° dossier CT 25 069480, constatant le mauvais état sanitaire des 3 peupliers et d'un chêne, partie haute des arbres desséchée.  
(Ci-joint constat de l'huissier)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- DEMANDE aux services du Département de procéder à l'abattage des arbres concernés afin de sécuriser le trafic sur la RD 35 en amont du PK 42.
- CHARGE M. le Maire de transmettre la présente délibération à M. Le Président du Département du Tarn et le M. le Préfet du Tarn.

Fait et délibéré à Maurens-Scopont, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme.

Le Maire,  
Claude REILHES.

